

Le Département active le dispositif de viabilité hivernale pour les 6 prochains mois

Saison 2021/2022 : du 29 octobre au 29 avril 2022

Le Département des Pyrénées-Orientales a activé son dispositif de viabilité hivernale depuis le 29 octobre dernier pour les 6 prochains mois.

Ce service est présenté aux maires de montagne lors d'une réunion d'échange, ce mardi 9 novembre, en présence d'Hermeline Malherbe, Présidente du Département, et des techniciens du service des routes départementales.

- **La viabilité hivernale sur 2 200 kms de routes départementales**

Les agents départementaux sont mobilisés pour surveiller, racler, saler et sécuriser les 2 200 km de routes départementales.

L'objectif : garantir les meilleures conditions de circulation possibles aux automobilistes pendant la saison hivernale.

- Avec 250 km de voies situées à plus de 1 000 mètres d'altitude, les Pyrénées-Orientales sont particulièrement exposées aux intempéries.

Le dispositif de surveillance du réseau routier et d'intervention assure :

- la mobilité des habitants,
- le passage des transports scolaires,
- l'accès aux stations de montagne,
- le fonctionnement des activités économiques.

- **Les agents du Département mobilisés 7 jours sur 7**

Sur le territoire de l'agence routière de Saillagouse, les circuits sont déneigés et salés dès 5 h du matin, 7 jours sur 7.

Mais le service hivernal se prépare bien avant, en été notamment.

En septembre, les 30 engins sont préparés, révisés et contrôlés. Tous les équipements sont vérifiés, renouvelés et essayés.

A titre d'exemple, cet hiver, 120 pneus à lamelles cloutés sont mis en place pour les engins (pousseurs et saleuses) et 80 chaînes à neige sont installées sur les engins de déneigement.

Les routes sont également réparées chaque année afin de répondre aux agressions de l'hiver (gel-dégel).

Depuis 2010, 3 millions d'euros ont été investis dans la remise à niveau du réseau routier de la zone montagne.

Chaque année, 1500 balises à neige doivent être remplacées à cause des dégradations.



- **Du matériel renouvelé durant l'année 2021**

Pour répondre aux exigences des contrôles techniques qui ont récemment évolué, de nouveaux engins sont en cours de livraison :

- 3 pousseurs pour Prades, Mont-Louis et Céret,
- 1 saleuse à bouillie,
- 2 lames Tarron,
- 2 Fastrack,
- 1 avant-train de fraise pour le Xérion,
- 1 étrave bi-raclage pour Prades.

Soit un investissement de 1 085 000 euros.

Un service toujours plus efficace

Nouveau à Bolquère

- ✓ Un nouveau centre d'exploitation a ouvert depuis le printemps dernier, à Bolquère, avec 14 agents. Une centrale de production de saumure y sera bientôt installée ainsi que 3 abris à sel. Les 7 circuits de Font-Romeu et de Mont-Louis ont été fusionnés.

Des effectifs renouvelés

- ✓ Plus de 10 % des effectifs du service routier a été renouvelé. Des formations qualifiantes ont permis de maintenir le savoir-faire.

Des usagers mieux équipés

- ✓ A partir du 1^{er} novembre, la législation vient de rendre les équipements obligatoires pour se rendre en zone montagneuse (chaînes, chaussettes ou pneus contact).

Meilleure prise en compte des problématiques environnementales

- ✓ L'utilisation des saieuses à bouille de sel permet de maîtriser les dosages de sel. Une expérimentation des capteurs de salage est en cours pour adapter, en temps réel, la quantité de sel répandue sur la chaussée en fonction de la température.
- ✓ L'acquisition d'engins mixtes dits « à grand rendement » permet de combiner déneigement et salage et d'économiser ainsi un passage.

A noter : Lors des épisodes neigeux, la mise au noir des routes n'est plus systématiquement recherchée ; un salage excessif peut dégrader les conditions de circulation en favorisant la formation de glace en surface de chaussée.

